

MÉLANGES RELIGIEUX, SCIENTIFIQUES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Quand Jean Bart eut trouvé le fond de sa pipe et de son verre, il se leva et tendit la main au commodore : " Je vous quitte, lui dit-il, voici le moment de mettre à la voile. Faites votre toilette pendant que je vais achever la mienne, et au revoir là-bas, dans une heure ! J'espère vous rendre votre déjeuner demain sur mon bord !..." Ces paroles, et le sourire qui les accompagna, signifiaient clairement : Demain vous serez en mon pouvoir."

L'Anglais ne s'y trompa point, comme on peut le croire ; mais, d'un ton aussi sérieux que celui du capitaine était plaisant : " Vous nous abusez, Monsieur, répondit-il à haute voix, car c'est vous-même qui êtes mon prisonnier !..."

En même tems il fit signe à son équipage, et dix hommes s'avancèrent sur le tillac, le pistolet au poing et le sabre au côté. Toutes les politesses et toutes les avances de l'Anglais depuis cinq jours avaient pour but cette trahison formelle.

" Ton prisonnier ! moi, dit Jean Bart, en bondissant comme un sanglier qu'on relance. Ah ! mille bombes ! c'est ce que nous allons voir !..."

Et se tournant vers ses vaisseaux : " A moi ! mes braves ! cria-t-il d'une voix qui fit trembler toute la rade, à moi, Dunkerque et Jean Bart !"

En parlant ainsi, il s'élança, plus prompt que l'éclair, sur une mèche placée à trois pas de lui ; il l'alluma aux dernières étincelles de sa pipe, se précipita sur les hommes armés qui l'entouraient avant qu'ils aient deviné ce qu'il va faire, en renverse暴力ment une partie sur le tillac, arriva auprès d'un baril de poudre découvert au soleil, et posant sa mèche allumée à quelques lignes au-dessus, dit d'une voix forte et terrible au commodore : " Ton prisonnier, traître Anglais, tient dans sa main ta vie et celle de ton équipage. Si un seul de tes hommes fait un pas vers moi, nous sautons tous ensemble avec ton bâtiment !"

Le commodore et ses matelots s'accrétent et se regardent frappés de stupeur et d'effroi. Ils savent que Jean Bart le ferait comme il le dit, et pas un ne se permet une parole ou un geste.

Cependant les Français ont entendu le cri de leur capitaine et deviné la trahison. En deux minutes toutes leurs chaloupes sont à la mer et accostent en foule le vaisseau du commodore.

Celui-ci, voyant toujours la mèche allumée au-dessus du baril de poudre, n'ose ordonner à ses hommes de se défendre, de sorte que les deux bâtimens tombent sans coup férir au pouvoir des Français, et que lui-même devient, avec tout son équipage, prisonnier de l'homme dont il s'était cru maître.

Ainsi l'intrépidité vainquit la ruse, et l'Angleterre reçut de la France une leçon de loyauté qui n'a pas été la seule.

Possesseur de deux nouvelles prises, Jean Bart les joignit au quatre premières, et dirigea le tout sur Dunkerque. Il y entra, comme il en était sorti, au travers de la flotte ennemie qui tenait la rade bloquée, et il fit jeter l'ancre à ses navires au milieu de son port natal, après avoir accompli l'expédition la plus téméraire que jamais peut-être homme de mer eût tentée.

Ce fut à la suite de cet exploit que le simple et brave capitaine, mandé à la cour de Versailles, y fut si glorieusement reçu par Louis XIV, dont il obtint la permission de fumer dans ses antichambres, et qu'il divertit si singulièrement les courtisans du grand roi en les renversant les uns sur les autres, pour leur montrer comment on passe au travers d'une flotte ennemie.

PITRE CHEVALIER.

*LIBRAIRIE D'E. R. FABRE,
RUE STINT-VINCENT,
MONTRÉAL.*

Le soussigné est très reconnaissant pour l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, et a bien l'honneur de leur annoncer qu'il se propose de partir pour FRANCE vers la fin de Janvier.

Les personnes qui voudront bien l'honorier de leurs commandes sont priées de le faire aussitôt que possible.

Il prie instamment les personnes qui lui sont endettées de venir régler leur compte sous le plus court délai.

Montréal, 29 Novembre 1842.

*A VENDRE,
À CE BUREAU ET CHEZ LES LIBRAIRES DE MONTRÉAL, DE QUÉBEC ET DES
TROIS-RIVIÈRES,
UN CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL,
Pour l'année 1843.*

Ce CALENDRIER contient autre une liste complète du CLERGE CATHOLIQUE des DIOÇÈSES de MONTRÉAL et de QUÉBEC, les ÉPOQUES ECCLESIASTIQUES notamment celles concernant le CANADA, l'ORDO ou l'ORDRE des RUBRIQUES, la Liste et les Termes des COURS de JUSTICE, la Liste des principaux OFFICIERS du GOUVERNEMENT, des MEMBRES de la LÉGISLATURE, des MAGISTRATS, des COMMISSIONNAIRES pour l'érection des Paroisses, des AVOCATS, des NOTAIRES etc., les BANQUES de MONTRÉAL avec leurs jours d'escompte, etc., etc.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de *LIVRES DE RELIGION, DRÔLOTS, MEDÉCINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.*

AUSSI,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisse, de 12 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

J. N. WALKER,
MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE
PRESSES,
RUE NOTRE-DAME,
VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS.

INFORME respectueusement les MAITRES-IMPRIMEURS qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des PRESSES, les mieux approvées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acquéreur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes désirant encourager l'industrie des habitans dans le pays, et en même tems se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'Imprimerie de M. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER.

Montréal, 15 Novembre 1842.

Nous les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des Presses généralement un usage à présent dans la Province.

JAMES STANKE,	J. E. MILLER,
JOHN LOVELL,	PETER GRANT,
LOUIS PERRAULT,	DONALD McDONALD,
JOHN C. BECKET,	JOHN AIKMAN,
JOS. PERRAULT,	L. C. LANTHIER,
JOHN GIBSON,	H. PERKINS,
THOS. EVANS,	A. T. HOLLAND,
F. CINQ-MARS,	JOHN WILLIAMS,
Lewis McCox,	L. DUVERNAY.

Liste des prix même que ceux de New-York.

Impérial No 5.	\$300
" No 4.	275
" No 2.	260
" No 1.	250
Super Royal.	240
Medium.	230
Foilecap.	130

Presses à copier, Machine à imprimer, et tous les Outils d'Imprimeurs et de Relieurs, faits au plus court avis.

Les Editeurs de papiers achetant des Presses, sont priés d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à

J. N. WALKER.

Montréal, 15 novembre 1842.

M. R. TRUDEAU,

APOTHICAIRE,

VIENT de recevoir un petit assortiment d'ARGENTERIES POUR ÉGLISES, telles que CALICES, CIBOIRES, BURETTES, FONTAINES-A-BAPTÈME, ENCENSOIRS, GARNITURE D'AUTEL, &c. &c. pour lesquels il sollicite l'attention de MESSIEURS DU CLERGÉ. Il a aussi en main un grand assortiment d'ÉTOFFES, GALONS & FRANGES D'OR, D'ARGENT ET DE SOIE. Aussi TROIS LAMPES D'ÉGLISE.

Montréal, 10 novembre 1842.—3m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FAIRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces :—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s. 6d.
Chaque insertion subséquente,	7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	8s. 4d.
Chaque insertion subséquente,	10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,	14d.
Chaque insertion subséquente,	1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PTRE. DE L'ÉVÉQUE,
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,